

ANNEXE No 5

Q. Nous aimerions voir l'établissement d'une industrie du fer?—R. Bâtessez une industrie de fer sur une fondation de sable mouvant, et elle fera la culbute.

GEORGE M. COLVOCORESSES, appelé et examiné:—

Par M. Nesbitt:

Q. Vous avez été envoyé par l'International Nickel Company pour faire une étude de la situation dans la Nouvelle-Calédonie?—R. Oui, je suis allé là deux fois.

Q. Vous avez passé là quatre ans et demi, je crois?—R. La première fois, trois ans; la seconde fois, un an seulement.

Q. Quelle est l'étendue de tous les terrains nickélifères de la Nouvelle-Calédonie?—R. L'ensemble des terrains nickélifères de la Nouvelle-Calédonie s'étend sur un tiers de l'île approximativement, c'est-à-dire en chiffres ronds, sur un million et demi d'acres que l'on peut considérer nickélifères.

Q. Et à Sudbury, c'est environ 400,000 acres?—R. Oui, mais cela ne veut pas dire qu'il y ait du nickel dans tous les acres.

Par M. Herron:

Q. A quelle profondeur trouvez-vous le minerai de nickel à cet endroit?—R. Les dépôts sont à la surface du versant des coteaux, et ils sont disposés plutôt comme ceux des minerais de fer que comme les dépôts de nickel à Sudbury. La plus grande profondeur à laquelle on a creusé, à ma connaissance, est environ 60 pieds, dans le flanc du coteau; mais les dépôts s'étendent assez souvent jusqu'à 1,000 pieds. C'est-à-dire qu'ils sont disposés comme une feuille de papier sur le coteau. En creusant horizontalement on ne va pas plus loin qu'à 50, 60 ou 80 pieds; mais de haut en bas on peut miner jusqu'à au delà de 1,000 pieds.

Par le Président:

Q. Quelle est l'épaisseur de la veine?—R. Pratiquement, peut-être 50, 60 et même 80 pieds. Les veines s'étendent sur la surface au lieu de descendre verticalement dans une masse de roc solide. Il n'y a pas pratiquement de toit de filon sur les dépôts de la Nouvelle-Calédonie.

Par M. Herron:

Q. Alors les minerais de nickel qui sont à la surface ne donnent aucune idée de l'étendue ou de la quantité de terrains nickélifères qu'il y a dans ce million d'acres dont vous parlez?—R. Seulement d'une manière générale. Comme fait avéré, il n'y a qu'une petite partie de ce million et demi d'acres qui a été explorée parfaitement, et une petite partie qui a été exploitée.

Par le Président:

Q. Etes-vous suffisamment renseigné sur les gisements de minerai de nickel dans le nord d'Ontario pour dire quelle en est l'étendue?—R. Il y a 400,000 acres.

Q. Vous voulez dire dans le district de Sudbury et son voisinage immédiat?—R. Je comprends que ce sont des chiffres donnés par le bureau géologique d'Ontario.

Le PRÉSIDENT.—Il y a cinq fois 400,000 acres de terrains nickélifères dans le nord d'Ontario. Ce n'est pas seulement dans le district de Sudbury qu'il y en a. Nous en avons à la Baie-du-Tonnerre et dans le district de rivière La-Pluie.

Par M. Nesbitt:

Q. Que dites-vous du climat? On a prétendu que nous pourrions avoir ici une usine pour l'affinage du métal parce que le climat de la Nouvelle-Calédonie était tel